

la vie au minimum

n° 4 — novembre 2016 — gratuit — agglomération grenobloise
un média local, citoyen et solidaire en Isère
lavie-auminimum.org

Les chiffres du RSA expliqués à tous



En Isère, durant l'année 2015, près de 21 000 allocataires ont perçu chaque mois le revenu de solidarité active de type « socle » (RSA-socle*), c'est-à-dire le revenu minimum pour ceux qui n'ont pas d'autres ressources. La CAF le verse, mais l'argent vient du budget du Département de l'Isère.

Cela signifie-t-il que 21 000 personnes, parmi les 1 400 000 d'Isérois, ont vécu avec seulement le RSA en 2015 ?

Ce numéro de **la vie au minimum** vous invite à mieux comprendre ces statistiques en répondant à deux questions :

- *comment les allocataires du RSA sont-ils comptés ?*
(pages 2 et 3)
- *quelle est l'évolution des chiffres de mois en mois ?*
(pages 4 et 5)

Une réflexion sur *les chiffres qui manquent* est ensuite proposée pages 6 et 7.

* Jusqu'au 1^{er} janvier 2016, il existait aussi le RSA-activité, remplacé par la Prime d'activité.

Comment les allocataires du RSA sont-ils comptés ?

Pour bien comprendre comment sont effectués les comptages des allocataires du RSA, il n'est pas nécessaire de faire des maths, mais plutôt du français. Il faut en effet commencer par s'intéresser aux mots utilisés.

Car, pour être précis sur les chiffres, il faut d'abord être clair sur le sens des mots qui désignent ce qu'il faut compter !

Les mots sont ceux utilisés par les Caisses d'allocations familiales (CAF) de chaque département. Ce sont elles qui produisent ces données chiffrées, ces statistiques.

Pour le RSA, trois termes doivent être définis précisément : **allocataire**, **population couverte** et **ayants-droit**.

Les mots en jeu dans les statistiques du RSA

Allocataire : au sens de la CAF, ce mot fait référence à un « **foyer** » (une famille, un ménage). Le foyer peut être composé d'une ou plusieurs personnes.

Compter les allocataires du RSA, c'est donc compter, additionner des foyers et non pas des individus.

Cependant, dans un foyer, une seule personne perçoit l'allocation ou, plus exactement, la CAF ne verse qu'une allocation par foyer, calculée selon la composition de la famille.

Population couverte : **compter toutes les personnes d'un foyer allocataire du RSA permet de connaître la « population couverte ».**

S'il ne s'agit pas d'une personne vivant seule, il faut prendre en compte la personne qui perçoit le RSA, son (ou sa) conjoint-e éventuel-le, ses enfants et les autres personnes à sa charge.

Ayants-droit : ce sont les autres personnes qui constituent un foyer avec la personne à laquelle la CAF verse le RSA.

la vie au minimum / ... puis les chiffres – page 3

Les chiffres de la CAF le plus souvent communiqués à propos du RSA concernent les foyers allocataires et non pas la population couverte. Ils ne permettent donc pas de connaître le total des personnes qui vivent quotidiennement avec comme ressources le RSA. Les enfants, notamment, ne sont pas pris en compte.

Or, la différence entre le nombre d'allocataires et le nombre de personnes couvertes est très importante : environ deux fois plus.

Les tableaux qui suivent présentent ces différences de chiffres, pour quelques communes de l'Isère.

Il s'agit des données, arrondies, de la fin de l'année 2015 et elles concernent le « RSA socle non majoré », c'est-à-dire le revenu minimum pour des personnes seules ou des familles qui n'ont pas d'autres ressources. La population totale de la ville concernée est également mentionnée (chiffres arrondis de l'INSEE pour l'année 2013).

Les cas des trois communes les plus peuplées de l'agglomération grenobloise

Ville	Population totale	Allocataires du RSA-socle	Population couverte vivant avec le RSA-socle
Grenoble	160 000	5500	10 100
Saint-Martin-d'Hères	38 000	950	1770
Echirolles	36 000	1350	2930

Les cas de trois villes moyennes de l'Isère

Ville	Population totale	Allocataires du RSA-socle	Population couverte vivant avec le RSA-socle
Vienne	29 000	1120	2340
Bourgoin-Jallieu	27 000	980	2050
Voiron	20 000	550	1060

Plus de données et les chiffres précis à retrouver à cette adresse :

<http://data.caf.fr/group/solidarite-insertion>

Recensements de la population : <http://www.insee.fr/bases-de-donnees>

Quelle est l'évolution des chiffres de mois en mois

Préciser la différence entre les allocataires et la population couverte est une première étape pour mieux comprendre les statistiques du RSA. Mais ces chiffres sont encore très globaux. Ils ne permettent pas de se faire une idée de l'évolution du nombre des allocataires d'un mois à l'autre.

D'après les statistiques de la CAF de l'Isère, de nombreux allocataires restent longtemps au RSA. A la fin de l'année 2015, en ce qui concerne les allocataires du RSA-socle en Isère :

- près de 75 % percevaient le RSA (socle ou activité*) depuis au moins un an ;
- 45 % le percevaient depuis au moins deux ans ;
- 37 % depuis au moins quatre ans.

Pour autant, chaque mois, de nouveaux allocataires entrent dans le dispositif, d'autres en sortent. **En moyenne, en Isère, environ 1100 foyers deviennent allocataires du RSA-socle et 800 d'entre eux sortent du dispositif RSA (socle ou activité).**

Par exemple, de décembre 2014 à janvier 2015, le nombre d'allocataires du RSA-socle évolue très peu : de 20 089 à 20 091. Des variations se produisent néanmoins :

- 1107 sont nouveaux parmi les 20 091 allocataires du RSA-socle de ce mois ;
- 830 allocataires du RSA-socle du mois précédent sont sortis du dispositif ;
- 225 sont passés du RSA-activité au RSA-socle ;
- 331 sont passés du RSA-socle au RSA-activité ;
- 18 421 restent allocataires du RSA-socle, soit environ 90 %.

* Certains foyers sont passés du RSA-socle au RSA-activité, et inversement, au cours de cette période.

la vie au minimum / entrées et sorties – page 5

Le tableau suivant récapitule, pour le département de l'Isère, en 2015, l'évolution mensuelle du nombre d'allocataires du RSA-socle, les entrées au RSA-socle et les allocataires du RSA-socle qui sortent complètement du dispositif.

mois de l'année 2015	allocataires du RSA-socle	entrées au RSA-socle	sorties du dispositif RSA
janvier	20 091	1107	830
février	20 323	1139	748
mars	20 289	961	876
avril	20 416	1165	869
mai	20 713	1140	752
juin	20 608	995	878
juillet	20 620	1102	895
août	20 766	1018	763
septembre	20 683	1140	815
octobre	20 836	1211	827
novembre	21 074	1070	678
décembre	20 762	936	840

Sources : d'après des données communiquées par la CAF de l'Isère

Les chiffres qui manquent : la non-demande du RSA

*En visite à l'Odenore, sur le campus universitaire,
pour rencontrer Philippe Warin, chercheur au CNRS*

l'Odenore

L'Odenore est un observatoire spécialisé dans la question du « non-recours », c'est-à-dire dans l'étude des situations où des bénéficiaires potentiels d'aides ou de droits ne les demandent pas.

Philippe Warin est son fondateur et responsable. Nous l'avons rencontré pour faire le point sur les données chiffrées qui existent sur le non-recours au RSA.

misère statistique

Philippe Warin commence par expliquer qu'il n'existe pas de données chiffrées récentes. La dernière enquête nationale remonte à 2010-2011 :
« A ma connaissance, il n'y a pas eu d'autres enquêtes sur le non-recours depuis l'évaluation nationale en 2011. Ce n'est pas sans lien avec la misère des statistiques ». ↑

→ Cette étude avait mis en évidence des taux très élevés de non-recours : plus de 30 % pour le RSA-socle et près de 70 % pour le RSA-activité.

difficultés d'enquête

Il est en fait très difficile de réaliser ce type d'enquête, et son coût est élevé. En 2010, il avait fallu repérer, grâce aux services des Impôts, 15 000 personnes qui pouvaient être bénéficiaires du RSA. Elles avaient toutes été contactées et questionnées par téléphone. Ensuite, 3000 personnes avaient été rencontrées et avaient répondu à un questionnaire approfondi.

Comme le relève Philippe Warin : *« On ne refera pas deux fois ce type d'enquête. La question du non-recours est un sujet difficile. Il faut avoir les moyens et la méthode ».*

Néanmoins, il pense que la volonté de mieux connaître manque aussi : « *Ensuite, la difficulté principale, c'est la volonté. Quand on veut, on peut. Les difficultés méthodologiques sont un obstacle, mais on peut les réduire. C'est une question de volonté* ».

les raisons du non-recours

Une des causes identifiées du non-recours au RSA est la complexité du dossier administratif à remplir et à constituer, avec de nombreuses pièces à fournir.

« *Et on ne va pas vers la simplification* », nous a fait remarquer Philippe Warin, notamment avec la numérisation en cours de toutes les procédures et contacts.

D'après les enquêtes qu'il a lui-même menées dans différents secteurs (santé, famille, action sociale locale), cette complexité concerne en fait l'ensemble du système : « *la difficulté principale est la complexité du système, qui amène même les agents, pourtant censés* ↑

→ *mettre en œuvre, à ne pas comprendre le fonctionnement* ». D'où « *la mise en place d'acteurs-relais, comme les écrivains publics à vocation sociale, pour aider et accompagner les personnes qui sont "lâchées" sur un certain nombre de points, du fait de la situation de crise* ». Par exemple, il existe dix écrivains publics rattachés au CCAS de Grenoble.

agir pour l'accès aux droits

Les enquêtes et actions que réalise l'Odenore amènent cependant Philippe Warin à faire le constat optimiste qu'il existe, localement le plus souvent, des volontés d'agir contre le non-recours, pour un meilleur accès à toutes les prestations sociales : « *je pense que quelque chose est en train de bouger, plutôt dans le bon sens* ».

Pour en savoir plus sur l'Odenore :
<https://odenore.msh-alpes.fr>

qui a réalisé ce journal ?

des citoyens-allocataires du RSA

Ce journal a été réalisé par des personnes en situation de précarité, en majorité allocataires du RSA ou de minimas sociaux, mais aussi par des travailleurs pauvres, dans le cadre d'un atelier citoyen mis en place à la fin de l'année 2014 au sein des Forums RSA du Département de l'Isère.

La responsable de cet atelier-journal est Anne Veitl, chargée d'études et rédactrice-relectrice-correctrice, membre de la Scop 3BIS.

Le journal est publié à la fois au format PDF et en version papier.

Numéros parus :

- n° 1 sur le « quotient familial »
et le « reste pour vivre » ;

- n° 2-3 sur « les bonnes adresses alimentaires »
dans l'agglomération de Grenoble.

Numéros à retrouver en téléchargement sur le Site :
<http://lavie-auminimum.org/journal/journaux-parus>

Participer à l'atelier : deux sessions par an, l'une à l'automne, l'autre au printemps. Renseignements et inscription préalable auprès de : *anne.veitl chez wanadoo.fr*
C'est gratuit.

Remerciements : au Bureau d'études de la CAF de l'Isère, ainsi qu'à Philippe Warin et à l'Odenore.

ISSN : en cours / Directrice de la publication et rédactrice en chef : Anne Veitl /
Dépôt légal : à la parution / Site : <http://lavie-auminimum.org>